

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

L'Algérie porte la voix arabe au conseil de sécurité

 P3

PALESTINE

Hamas met l'économie d'Israël à genou

 P11

Parmi 6 618 immigrants illégaux en Espagne

**611 Harragas sont morts ou portés
disparus entre Algériens et Marocains**

 P3

Stockage de céréales

**Réalisation de 350 centres
de proximité à partir
de mars prochain**

 P4

PÊCHE-
AQUACULTURE

Le secteur ambitionne d'atteindre 135.000 tonnes de production en 2024

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques ambitionne d'atteindre 135.000 tonnes de production halieutique en 2024, a indiqué, hier, le ministre du secteur, Ahmed Badani, lors de son audition par la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a précisé que son département ministériel ambitionnait de produire, en 2024, «près de 15.000 tonnes dans le cadre de l'aquaculture et de 120.000 tonnes dans le cadre de la pêche», rappelant que la production totale (pêche, aquaculture et pêche au thon rouge) enregistrée en 2023 (jusqu'à novembre) était de 112.000 tonnes. Devant la commission, le ministre a passé en revue les quantités de production prévues dans la stratégie du secteur à l'horizon 2030, notamment l'objectif de 100.000 tonnes/an dans l'aquaculture, dont 40.000 tonnes/an dans l'aquaculture marine et 60.000 tonnes/an dans l'aquaculture d'eau douce.

S'agissant de la pêche, le ministère a tracé des objectifs de 140.000 tonnes/an, dont 100.000 tonnes/an dans le cadre de la pêche côtière et au large, de 31.000 tonnes/an dans le cadre de la pêche au titre d'un accord avec la Mauritanie, et de 9.000 tonnes/an dans le cadre de la pêche en haute mer (eaux internationales). Le premier responsable du secteur a en outre rappelé que l'année dernière avait enregistré l'ensemencement de 21.500.000 alevins dans des cages flottantes, contre 19 millions en 2022, soit une augmentation de 2,5 millions d'alevins.

M. Badani a aussi fait état d'un total de 42 fermes d'aquaculture marine, dont deux nouvelles en 2023, ainsi que du lancement de l'installation, pour la première fois dans la capitale, de cages flottantes au niveau de deux fermes, soulignant que le nombre de fermes d'aquaculture d'eau douce était de 51 fermes, dont 10 créées en 2023, en sus du lancement de 52 nouveaux projets. Evoquant les principales réalisations du secteur en 2023, le ministre a fait état de la construction de trois grands navires de 35 mètres et de douze autres en cours de construction, dont un de 42 mètres de long, une première en Algérie.

Concernant la formation, M. Badani a fait savoir que le nombre d'étudiants formés dans les différents instituts et écoles du secteur avait atteint 12.515 étudiants, en plus de la formation de 2.092 agriculteurs et jeunes dans le domaine de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, ainsi que du lancement des procédures de concrétisation du mécanisme de validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP).

Le ministre a, par ailleurs, rappelé les mesures incitatives décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit des professionnels du secteur de la pêche, relevant la finalisation de l'opération d'indemnisation de 73 propriétaires de navires ayant subi des dommages suite aux intempéries du 25 mai 2023 dans les ports de Tipasa, pour un montant de plus de 60 millions de DA.

Le ministre a enfin mis en avant l'importance de la 9e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture, prévu au Centre de conventions d'Oran, du 8 au 11 février 2024, sous le haut patronage du président de la République. Plusieurs entreprises nationales et étrangères participeront à cet événement économique important, prévoyant l'organisation d'ateliers et de conférences, a-t-il précisé, estimant que ce sera «l'occasion de mettre en exergue les potentialités du secteur et d'attirer de nouveaux investissements».

R.N

PROGRAMME NATIONAL DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Réalisation de 412 structures jusqu'en 2023

Des accréditations ont été délivrées à 464 entreprises de collecte des déchets spéciaux et de déchets spécifiques et dangereux tandis que 170 autres entreprises ont eu des agréments pour le transport des déchets spécifiques et dangereux.



La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb a affirmé lundi à Alger lors d'une séance d'audition par la commission de l'Agriculture, de la Pêche et de la Protection de l'environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la présentation d'un exposé sur la stratégie et les perspectives de développement du secteur de l'Environnement et des Energies renouvelables, que dans le cadre du programme national de gestion des déchets ménagers, 412 structures ont été réalisées jusqu'en 2023 pour préserver la propreté des espaces publics et améliorer le cadre de vie du citoyen. Ces réalisations se traduisent par la mise en place de 117 centres d'enfouissement technique (CET) des déchets ménagers et assimilés, 52 CET de déchets solides, 156 décharges réhabilitées, 16 centres de recyclage et 10 centres de transfert.

Ce bilan comprend la réalisation de 15 centres de tri, 31 unités de traitement du lixiviat des déchets et 15 unités de

compostage, a-t-elle ajouté rappelant que la stratégie nationale de gestion des déchets ménagers adoptée jusqu'à l'horizon 2035 est basée sur la récupération et le recyclage des déchets «qui constitue un domaine d'investissement économique prometteur en Algérie». S'agissant de la gestion et de la valorisation de déchets spéciaux et de déchets dangereux, les services du ministère ont procédé à l'accompagnement des opérateurs économiques dans ce domaine par l'accréditation de 464 entreprises de collecte des déchets spéciaux et de déchets spécifiques et dangereux, dont 114 en 2023, et l'agrément de 170 entreprises de transport des déchets spécifiques et dangereux, dont 44 autorisations au cours de l'année dernière.

En outre, 35 entreprises ont été habilitées pour exporter des déchets spécifiques et dangereux, dont 5 en 2023 et 18 autres ont été autorisées pour exporter ces déchets dont 7 en 2023, selon le bilan présenté. Mme Dahleb a indiqué, à ce propos, que son secteur a

adopté une stratégie nationale intégrée de gestion des déchets à l'horizon 2035, dont l'objectif global est d'atteindre une «société à zéro déchets, de développer une économie circulaire et une économie verte, et de garantir l'accompagnement à travers des plans nationaux de mise en œuvre et des outils de suivi et d'évaluation efficaces». Dans son exposé sur les projets liés aux énergies renouvelables, la ministre a expliqué que le projet d'installation de centrales solaires au niveau des toits du siège du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, des directions et des maisons de l'environnement au niveau national, ainsi que des sièges des institutions placées sous tutelle (82 sièges au total d'une capacité productive globale de 1 mégawatt), a été lancé en mai 2023. Le taux d'avancement des travaux est de 30%, a-t-elle dit.

Plusieurs opérations ont également été réalisées dans le domaine des énergies renouvelables, notamment le raccordement au réseau des

petites centrales solaires destinées aux agglomérations dans les zones enclavées, en particulier dans le Sud (2000 unités), ainsi que l'installation de l'éclairage public à l'énergie solaire dans les régions montagneuses et enclavées (5000 points lumineux), outre le lancement d'études pour la réalisation d'une centrale géothermique et de valorisation énergétique des déchets organiques en préparation du lancement d'un projet pilote de création d'une unité de production de biogaz.

Evoquant la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets et sa valorisation à l'horizon 2035, la ministre a indiqué que cette stratégie permettrait à l'Algérie de réduire d'environ 10% les déchets ménagers et similaires, de valoriser 47% de ces déchets ménagers et spéciaux, ainsi que 60% des déchets non dangereux, pour une valeur financière pouvant atteindre 88 Mds Da, avec la possibilité de créer 30.000 emplois directs et 70.000 emplois indirects.

Synthèse : Ali.C

GRIPPE SAISONNIÈRE

Le ministère de la Santé rappelle les mesures préventives

Le ministère de la Santé a rappelé, hier dans un communiqué, les principales précautions à prendre pour se prémunir contre la grippe saisonnière et ses complications, notamment avec la baisse sensible des températures. «En raison de la baisse sensible des températures, le ministère de la Santé rappelle les principales précautions à prendre pour se prémunir contre les complications de la grippe saisonnière qui peuvent être fatales, notamment pour les malades chroniques et les personnes

âgées», selon le communiqué.

La vaccination étant le moyen le plus efficace pour se protéger contre le virus de la grippe, le ministère appelle les personnes les plus vulnérables aux complications liées à cette maladie, notamment les plus de 65 ans, les enfants et les malades chroniques, à se faire vacciner.

Le ministère recommande également aux citoyens, notamment les plus vulnérables, de «se faire vacciner tous les ans contre le virus de la grippe en rai-

son de ses mutations», précisant que «le vaccin antigrippal est disponible dans les centres de vaccination habituels au niveau des établissements publics de santé».

Le ministère invite, par ailleurs, les citoyens à observer certaines règles préventives telles que le lavage régulier des mains à l'eau et au savon ou par friction avec une solution hydro-alcoolique, le port du masque de protection et la distanciation physique.

R.N

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

L'Algérie porte la voix arabe au conseil de sécurité

Selon la chaîne qatari Al Jazeera, le groupe arabe aux Nations Unies a pris l'initiative de convoquer une réunion du Conseil de sécurité sur le risque de déportation qu'encourent les populations palestiniennes.

Le projet est porté par l'Algérie en sa qualité de membre non-permanent du Conseil. Selon des sources médiatiques, l'Algérie a obtenu la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité sur la question vendredi 12 janvier.

Le 12 juin, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a indiqué qu'en outre autres priorités durant son mandat au conseil de sécurité, l'Algérie continuera à « apporter son soutien constant aux causes justes, notamment palestinienne et sahraouie, et défendra les droits des deux peuples palestinien et sahraoui à mettre fin à l'occupation de leurs territoires spoliés ».

Déporter les Palestiniens hors de leur terre est un projet israélien porté par le gouvernement de droite au pouvoir. Un projet qui trouve dans le silence occidental un plus grand soutien. Les projets économiques d'Israël dans Ghaza sont devenus, depuis quelque temps, un secret de polichinelle. Force est de constater que parmi les soutiens de l'entité sioniste, les Emirats arabes unis se trouvent au premier rang. Car, il s'agit de projet lié à l'énergie et plus précisément au



gaz. Le projet du gouvernement israélien inquiète de plus en plus le monde. Après avoir échoué à convaincre l'Égypte d'installer la population de la bande de Gaza dans le Sinaï égyptien, le gouvernement de Benjamin Netanyahu ne lâche pas prise et cherche d'autres piste. Parmi elles, la presse sioniste a

évoqué des négociations avec des pays d'Afrique comme le Congo, même si les responsables congolais ont fait un démenti. Le projet sioniste est tellement sérieux qu'il commence à effrayer des pays du clan occidental.

Sid Ali

PARMIS 6 618 IMMIGRANTS ILLÉGAUX EN ESPAGNE

611 Harragas sont morts ou portés disparus entre Algériens et Marocains

L'organisation non gouvernementale espagnole "Caminado Fronteras" a révélé hier dans un rapport qu'au moins 6.618 harragas, parmi eux un certain nombre d'Algériens, sont morts ou ont disparu en 2023 en tentant de rejoindre l'Espagne, soit une moyenne de 18 personnes par jour.

Selon l'organisation, parmi ce grand nombre de harragas morts ou disparus, « il y a 611 cas de décès ou de disparition sur la route migratoire qui relie le Maroc et l'Algérie à la côte sud de l'Espagne », soit un nombre plus important que le nombre enregistré en 2022.

En 2022, 333 personnes ont été tuées ou portées disparus sur cette route maritime entre le Maroc, l'Algérie et l'Espagne.

D'autre part, l'organisation non gouvernementale a indiqué que le plus grand nombre de migrants portés disparus alors qu'ils tentaient d'atteindre l'Espagne provenaient des côtes du Sénégal (au nombre de 3 176).

« Caminado Fronteras » a expliqué que ce chiffre est le « plus élevé » qu'elle ait enregistré depuis le début de ses statistiques, et qu'il a été multiplié par trois (+177 %) par rapport à 2022. À titre de comparaison, selon un rapport de l'organisation publié l'année dernière, 11 200 migrants sont morts disparu en tentant d'atteindre l'Espagne entre 2018 et 2022, soit une moyenne de six personnes par jour. L'augmentation des drames migratoires s'accompagne du doublement du nombre d'immigrés arrivés irrégulièrement en Espagne en 2023, pour atteindre 56 852 personnes, en raison d'un afflux sans précédent dans l'archipel des Canaries, selon les chiffres du gouvernement espagnol.

Caminado Fronteras, qui s'appuie sur les appels de détresse des migrants en mer ou de leurs familles pour établir ses rapports, a également dénombré 363 femmes et 384 enfants parmi les victimes enregistrées l'année dernière.

Selon les données de différents services de sécurité, de nombreux réseaux organisateurs de harragas en

Algérie sont actifs depuis le Maroc, que ce soit pour faire passer clandestinement des harragas marocains ou des harragas algériens.

Au cours de l'année écoulée, il a été constaté une augmentation significative du nombre de Marocains arrêtés dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, qu'ils soient harragas ou impliqués dans des réseaux organisant des voyages harraga.

Selon les médias, la justice s'apprête à renvoyer, au début de cette année, des dizaines de dossiers liés aux gangs organisateurs de la Harga, impliquant des centaines de personnes, dont des organisateurs de la Harga, parmi lesquels des Algériens et un nombre important de Marocains, jugés en vertu de la nouvelle loi relative à la prévention de la traite des êtres humains, qui est une loi qui menace les personnes impliquées dans le crime. Cette activité est devenue un crime après avoir été un délit, avec une peine pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison.

Madi B

GAZ À EFFET DE SERRE

L'Algérie ambitionne de réduire les émissions de 7% à 22% d'ici 2030

L'Algérie s'engage fermement à réduire les impacts de l'industrie pétrolière et gazière sur le climat et l'environnement, en mettant en œuvre des initiatives concrètes et en rejoignant des partenariats mondiaux pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, a indiqué, hier, le Directeur général de la Prospective au ministère de l'Énergie et des Mines, Medjelled Miloud.

Dans une déclaration à l'APS, le Directeur général de la Prospective au ministère de l'Énergie et des Mines, Medjelled Miloud est revenu sur les ambitions et les projets de décarbonisation que s'est fixés l'Algérie, via l'entreprise nationale Sonatrach notamment, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 7% à 22% d'ici 2030 et à réduire le volume global de gaz torchés à moins de 1% d'ici la même année.

Pour y parvenir, a-t-il soutenu, la Sonatrach a adopté une "approche volontariste" pour réduire ses émissions et s'attelle, dans ce sens, à "finaliser la +Baseline+ de ses émissions, comme référence des sources d'émissions des différentes installations et la comptabilisation des volumes et quantités émises.

Elle a également rejoint, dans la même perspective, des initiatives telles que "Zero routine flaring à l'horizon 2030" et "Aiming for Zero Methane" pour réduire les émissions de méthane liées à ses opérations.

La réduction des émissions du méthane constitue une option efficace et rentable pour lutter contre les changements climatiques, a souligné M. Medjelled, ajoutant que la récupération et la valorisation du CH4 fournissent une source d'énergie avec une valeur économique avérée.

L'autre axe majeur dans cette stratégie est la séquestration naturelle, avec un investissement de près d'un milliard de dollars dans un projet de reboisement de 520.000 hectares sur une période de 10 ans, a-t-il poursuivi, rappelant que ce projet allait permettre de stocker du carbone tout en favorisant le développement socio-économique et la création d'emplois.

Par ailleurs, l'Algérie s'est engagée sur la voie des énergies renouvelables afin d'apporter des solutions durables aux défis environnementaux et à la problématique de préservation des ressources énergétiques d'origine fossile.

Ainsi, un programme ambitieux pour le développement des énergies renouvelables a été lancé pour installer une puissance de 15.000 MW d'ici 2035, dont 3.000 MW ont déjà été lancés, a encore rappelé le DGP au ministère.

Il a dans le même contexte rappelé le développement de la filière Hydrogène à échelle industrielle (40 TWh) à l'horizon 2040-2050, en plus de prospecter d'autres sources d'énergies renouvelables, la géothermie notamment.

La réduction du torchage de gaz, la récupération des émissions fugitives de méthane, la rationalisation de la consommation du gaz et de l'électricité sont d'autres mesures qui ont été prises, et qui devront non seulement réduire l'impact de l'industrie gazière sur l'environnement mais aussi permettre à l'Algérie de disposer de volumes supplémentaires en gaz naturel, selon le même responsable.

R.N

HYDROCARBURES

194 MTEP produits et 97 MTEP exportés en 2023

L'Algérie a réalisé une production primaire d'hydrocarbures de 194 millions de tonnes équivalents pétrole (MTEP) en 2023, soit une hausse moyenne de près de 1% sur la période 2019-2023, avec une augmentation de la production de gaz naturel à la faveur de la mise en production de nouveaux gisements, alors que les exportations ont atteint 97 MTEP (+3,5% par rapport à 2022), a déclaré, hier à l'APS, M. Medjelled Miloud, directeur général de la Prospective au ministère. «Le gaz naturel représente en moyenne deux tiers de cette production, passant de 127 milliards m3 en 2019 à plus de 136 milliards m3 à fin 2023, soit une hausse annuelle moyenne de

2% sur la période, à la faveur de la mise en production de nouveaux gisements », a-t-il détaillé. Les exportations d'hydrocarbures ont atteint près de 97 MTEP en 2023, contre 93,5 MTEP en 2022, soit une hausse de 3,5%, a-t-il ajouté, précisant que le gaz naturel représentait plus de 50% des volumes exportés.

Pour le moyen terme, la production primaire des hydrocarbures «connaîtra une hausse moyenne de 1,3% pour s'établir à 207 MTEP en 2028», selon le même responsable. L'augmentation de la production résulte essentiellement de l'apport des nouveaux projets qui viennent compenser la baisse des profils des gisements en exploitation. Les nouveaux ap-

ports sur la période 2024-2028 «sont évalués à près de 22,5 MTEP», a-t-il expliqué.

GAZ NATUREL : LA PRODUCTION DEVRA ATTEINDRE 146,7 MILLIARDS DE M3 EN 2028

Concernant la production du gaz naturel, elle évoluera annuellement de 1,4% pour atteindre 146,7 milliards de m3 en 2028, a-t-il encore précisé. A l'origine de cette croissance, la mise en service de nouveaux gisements sur la période 2024-2028, d'un apport additionnel de 16,3 milliards de m3, ainsi que le boosting de Hassi R'Mel et le développement de Touat «qui permettront le maintien d'un plateau de production global de plus de 130 mil-

liards de m3 par an sur la période», a-t-il avancé.

Et dans la perspective d'assurer la sécurité de ses approvisionnements et augmenter la production, notamment gazière, le secteur a préconisé plusieurs mesures, a assuré M. Medjelled. Il a notamment cité, la promotion du domaine minier national (attractivité des IDE et simplification des procédures et climat des affaires), le renforcement des efforts dans le domaine de l'Exploration & Production, la finalisation des projets en voie de développement, l'augmentation du taux de récupération du pétrole et du gaz ainsi que la diversification du mix énergétique.

R.N

STOCKAGE DE CÉRÉALES

Réalisation de 350 centres de proximité à partir de mars prochain

Cette opération a été décentralisée au niveau des wilayas avec la mise à disposition des fonds nécessaires et son objectif est d'augmenter les capacités de stockage à 9 millions de tonnes, contre 3,4 millions de tonnes actuellement.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, lundi à Alger lors de son exposition du plan d'action de l'année 2024 pour la relance du secteur de l'Agriculture devant la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN), le lancement à partir de mars prochain des travaux de réalisation de 350 centres de proximité de stockage des céréales en vue d'assurer la sécurité alimentaire du pays.

L'objectif de cette opération est d'augmenter les capacités de stockage à 9 millions de tonnes (contre 3,4 millions de tonnes actuellement), a-t-il ajouté. La réalisation de chaque centre, d'une capacité de stockage de 6.000 tonnes, nécessitera un montant de 25 milliards/DA. «L'opération a été décentralisée au niveau des wilayas avec la mise à disposition des fonds nécessaires», a-t-il précisé, soulignant que «tous les dossiers techniques seront envoyés, mi-janvier, dans chaque wilaya pour lancer les travaux de réalisation à partir de mars prochain». «La durée de réalisation est fixée à 08 mois», a fait savoir le ministre. Il a, aussi, fait état de la réhabilitation de 16 centres de stockage (silos métalliques) qui seront réceptionnés dans 18 mois, annonçant, par là même, la réalisation de 30 silos au niveau des ports et pôles dédiés aux céréales. Concernant le développement de la filière des légumineuses, le ministre a souligné que son département ministériel s'attellera, cette année, à augmenter la surface cultivée à 150.000 hectares en vue de couvrir les besoins nationaux en matière de lentilles et de pois chiche.

Décembre 2023, les prix d'achat des légumineuses ont été revus à la hausse passant de 15.000 Da/Quintal à 20.000 Da/Quintal pour promouvoir la filière, «en application des décisions du Président de la République». Dans le même sillage, le ministre a affiché la disposition de son ministère à accompagner les propriétaires de surfaces irriguées cultivables et à leur accorder des facilitations. Il a également rappelé la mise en place d'un système contractuel officiel entre les producteurs des céréales et des légumineuses, l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) et les coopératives locales, en vue d'assurer la traçabilité des semences, de la production et le respect du processus technique, avec un suivi continu sur le terrain.



Plantation de 2,6 millions de plants à partir d'octobre 2024

Concernant les cultures industrielles, M. Cherfa a fait état de la mise en place de nouveaux mécanismes en vue d'appuyer les filières des cultures industrielles, à l'instar du maïs, des plantes oléagineuses et de la betterave sucrière, d'autant plus que le secteur vise à consacrer 45.000 hectares à la culture des plantes oléagineuses durant l'année 2024. Il sera également question de l'accélération de la cadence de la mise en œuvre du programme de plantation d'arbres fruitiers résistants avec le parachèvement des travaux sylvicoles programmés concernant 1,4 million de plants, dotés d'une enveloppe financière estimée à 2,4 milliards de DA, à travers 18 wilayas steppeuses, sub-sahariennes et sahariennes. Rappelant l'opération de plantation d'espèces de fruits secs (amande, noix et pistache) et d'argan durant la saison écoulée, le ministre a indiqué que «les préparatifs sont en cours pour lancer une autre saison, à partir du mois d'octobre 2024 pour la plantation de 2,6 millions de plants, à l'instar des variétés d'amande, d'abricot, de pistache, d'argan et de noix à travers 37 wilayas montagneuses, steppiques et sahariennes».

Par ailleurs, un programme est prévu pour le lancement de la plantation d'un million d'oliviers et d'un million de palmiers, à travers des mécanismes d'appui et d'incita-

tion au profit des agriculteurs durant l'année en cours, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-il ajouté. Pour la lutte contre la propagation de la fièvre aphteuse, il a été procédé «au lancement, dans le cadre d'une action proactive, de l'opération de vaccination de toute la ressource animale, avec l'acquisition d'une importante quantité de vaccins, soit près de deux millions de vaccin et sa généralisation à l'ensemble du territoire national», a-t-il dit. Selon le ministre, «65 % des têtes bovines ont été vaccinées en un temps record (20 jours seulement), avec la programmation de campagnes préventives concernant les maladies contagieuses». Inauguration d'une unité de production de lait du groupe "Giplait" à Rouiba. Le ministre a évoqué également la mise en place d'«un plan d'urgence» pour relancer la filière des viandes rouges et protéger les troupeaux. Pour la filière des viandes blanches, M. Cherfa a affirmé que «toutes les mesures nécessaires ont été prises pour la relance de cette filière en coordination avec tous les acteurs concernés».

Concernant la filière lait, le ministre a annoncé l'inauguration d'une unité de production d'une capacité de 1.000.000 de litres/jour, par le groupe Giplait à Rouiba, outre le développement de structures d'élevage pour la production du lait, la révision des mécanismes de soutien de la filière lait

et l'accompagnement des éleveurs. Pour garantir l'approvisionnement régulier du marché en produits agricoles de large consommation, à l'instar de la pomme de terre, l'oignon, l'ail et les viandes, il sera procédé au renforcement des missions des Groupes et Offices sous tutelle dans la constitution de stocks stratégiques, avec l'augmentation de la capacité de couverture du marché à 12 mois, selon le ministre.

D'autre part, le ministre tend à élargir les surfaces irriguées et à concrétiser le programme de réutilisation des eaux épurées dans les stations de traitement et de dépollution en coordination avec le secteur de l'Hydraulique.

Sur un autre registre, il a affirmé que le lancement effectif de la 3^e opération de recensement général de l'agriculture (RGA) aura lieu au 1^{er} trimestre de l'année en cours, relevant que les données qui seront collectées permettront de définir les politiques publiques aux niveaux local et national et d'améliorer la prise de décision. Dans le cadre de la promotion et de l'encouragement de l'investissement structuré dans le Sud, à travers l'activation de l'ODAS, le ministre a fait état d'un portefeuille foncier de plus de 460.000 hectares dédié aux investisseurs, dont plus de 283.000 hectares ont été distribués au profit de 464 investisseurs.

Synthèse : S.A.K

EXPORTATIONS DE PRODUITS ALGÉRIENS

Vers l'ouverture d'une exposition permanente en Côte d'Ivoire

Une exposition permanente de produits algériens sera ouverte en Côte d'Ivoire les prochaines semaines dans le cadre des efforts de promotion des produits nationaux et de renforcement des exportations en Afrique de l'Ouest, a annoncé lundi à Alger le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. L'annonce a été faite à l'ouverture d'une Journée d'information sur la loi de finances 2024 en direction des opérateurs économiques, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), en présence du ministre des Finances,

Laaziz Faid, du président de la CACI, Kamel Hamani, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. M. Zitouni a précisé, dans son intervention, que l'ouverture de cette exposition permanente en Côte d'Ivoire «sera suivie d'expositions analogues dans d'autres pays africains», évoquant le succès des expositions permanentes lancées l'année dernière en Mauritanie et au Sénégal.

Le ministre a invité les opérateurs économiques à participer à ces expositions permanentes, qui se veulent des plateformes de promotion et de distribution à la dispo-

sition des exportateurs, a-t-il dit, les incitant également à «participer activement» aux expositions et autres événements économiques que «l'Algérie compte organiser à l'étranger». Le ministre a salué, dans ce contexte, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de rouvrir le Fonds spécial pour la promotion des exportations à l'effet d'accompagner les exportateurs à travers la prise en charge d'une partie des frais de transport et des frais d'inscription des entrepreneurs aux expositions à l'étranger. Il a fait savoir que le ministère s'attèle à l'actualisation des décrets exécutifs liés à

ce Fonds spécial en droite ligne avec les attentes des exportateurs afin de les inciter à investir les marchés étrangers. Il a, en outre, appelé les hommes d'affaires à adhérer en force aux chambres de commerce et d'industrie et à être actifs dans les conseils d'affaires mixtes pour qu'ils soient une force de proposition, a-t-il dit, relevant que la CACI avait été chargée de dynamiser le rôle des conseils d'affaires en vue de développer le commerce extérieur et de tisser des partenariats fructueux pour promouvoir les échanges commerciaux et économiques.

R.E



ORAN

10^e Salon international de la pêche et de l'aquaculture du 8 au 11 février



La 10^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA) se tiendra au Centre des conventions d'Oran, du 8 au 11 février prochain, avec comme objectif la promotion de l'investissement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, a-t-on appris lundi auprès du Directeur local du secteur, Menouar Meghni Sandid.

Organisée par la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), cette nouvelle édition devra enregistrer la participation d'opérateurs économiques des quatre coins du pays, des institutions de l'Etat du secteur, ainsi que des étrangers intéressés

par des partenariats dans le domaine, a fait savoir le même responsable.

Plusieurs pays seront présents à cette manifestation économique, notamment le Portugal, la France, la Norvège, la Turquie et l'Espagne, a précisé M. Meghni Sandid, ajoutant que l'Italie sera présente en force, avec plusieurs opérateurs économiques.

L'organisation arabe pour le développement agricole (OADA) sera également présente à cette 10^e édition du SIPA, avec un programme de conférences sur la formation dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, qui sera présenté du 9 au 11 février à l'Institut technologique de la pêche et de l'aqua-

culture (ITPA) d'Oran.

Un riche programme d'ateliers est prévu en marge de l'exposition, portant sur diverses thématiques, comme la sécurité sociale des professionnels de la pêche, la formation dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture et, notamment, sur les opportunités d'investissement dans ce domaine.

Une attention particulière sera accordée à la thématique de l'investissement, avec des interventions sur les facilitations contenues dans la nouvelle loi de l'investissement, ainsi que les motivations apportées par la loi de finances 2024, explique le même responsable.

AIN DEFLA

392 foyers des zones d'ombres raccordés au réseau de gaz naturel

Au total, 392 foyers relevant des zones d'ombre au niveau des communes d'Ain Torki, El Amra et Bourached dans la wilaya d'Ain Defla ont été raccordés lundi au réseau du gaz naturel par les autorités locales. Les foyers raccordés au réseau du gaz naturel se trouvent dans les localités Makedrache, Yekhlaf et Mesbah de Bourached, Hai Ain El Hamra et Haouch El Djendi à Ain Torki et Hai Ouled Ben Tokfa à El Amra. Le raccordement a été effectué en présence du wali Abdelghani Filali qui a estimé que cette opération était "importante et augmente le taux de couverture en gaz de la wilaya à plus de 73%". Il a fait savoir en outre, que plus de 530 foyers seront raccordés prochainement au réseau du gaz naturel dans les communes de Djelida et El Abadia, dans le cadre de raccordement des agglomérations secondaires qui constitue une "priorité" des services de la wilaya, a-t-il dit. La longueur du réseau du gaz naturel dans les zones d'ombre réalisé a dépassé les 15 kilomètres, et le coût des opérations qui s'inscrivent dans le cadre du programme des zones d'ombre est de plus de 63 millions DA, selon les chiffres présentés par les services de la direction de distribution d'électricité et du gaz d'Ain Defla. Plus de 2300 foyers sont concernés par le raccordement au réseau du gaz naturel dans cadre du programme des zones d'ombre au titre de l'année 2023, selon une fiche technique présentée par les services de la Sonelgaz qui indiquent que le coût global des opérations est de 300 millions DA.

MOUZAIA (BLIDA)

100 millions DA pour la rénovation du réseau d'assainissement

Une enveloppe de 100 millions DA a été affectée à la réalisation et rénovation du réseau d'assainissement dans les zones rurales et "Haouchs" de la commune de Mouzaia, à l'Est de Blida, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des ressources en eau. Inscrit dans le cadre du nouveau programme sectoriel pour l'exercice 2024, ce projet vise à mettre un terme au problème d'engorgement des déversoirs des réseaux d'assainissement des "Haouchs" de la région, objets de plaintes des riverains, au vu de l'importante extension urbanistique en cours, a indiqué le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche. A noter que le wali Brahim Ouchen, a inspecté, hier dimanche, les travaux d'entretien du cours d'eau obstrué au niveau du Haouch "Louchou" de la commune de Mouzaia. Il a notamment donné des instructions au directeur des ressources en eau pour l'accélération du parachèvement des démarches administratives inhérentes au projet de rénovation du réseau d'assainissement et son lancement dans les plus brefs délais. M. Allouche a fait part, à cet effet, de travaux d'entretien en cours au niveau du réseau principal d'assainissement de la cité Meramane, de la commune de Blida, théâtre d'actes de saccage et de vandalisme, ainsi que de rejets de déchets solides et agricoles. Ces travaux portent notamment sur le renouvellement d'un tronçon de 20 m de long et d'un diamètre de 500 mm du réseau, en coordination avec les services communaux, l'Office national d'assainissement et l'établissement publique de la wilaya "Mitidja Hadaik". Le même responsable a rappelé que la conduite d'assainissement en question a déjà fait l'objet de plusieurs interventions après son saccage, avec pour résultat, l'écoulement des eaux usées dans les terres agricole. "Des protections en béton sont mises en place pour éviter d'autres actes de sabotage", a assuré le directeur.

MOSTAGANEM

Production de près de 500.000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison



Une production de près de 500.000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison a été réalisée dans la wilaya de Mostaganem au titre de la campagne 2023/2024, a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA).

Le service de régulation de la production et de l'appui technique, relevant de la même direction, a précisé qu'un volume de production de ce produit agricole estimé à 478.000 quintaux a été engrangé à l'issue de la campagne de récolte, qui a ciblé une superficie globale évaluée à 2.175 hectares consacrée à ce tubercule. La DSA a fait observer qu'en dépit de la réalisation d'un rendement moyen de 222 quintaux à l'hectare, jugé inférieur aux objectifs prévisionnels fixés à 250 quintaux à

l'hectare, la mise sur les marchés, tant national que régional, du volume récolté localement a largement contribué à assurer sa disponibilité en quantités "largement suffisantes" et à proposer au consommateur ce produit agricole à des prix "acceptables". Parallèlement à la campagne de récolte de ce produit de large consommation d'arrière-saison engagée depuis la première décennie de décembre dernier, les professionnels de la filière ont dû et déjà procédé au lancement de la campagne de plantation de pomme

de terre de saison, qui cible cette année une production de 3.700.000 quintaux. Jusqu'à jeudi dernier, 6.320 hectares sur une superficie globale estimée à 12.450 hectares dédiés à la reine des légumes dans cette collectivité locale du Nord-ouest, ont déjà été plantés. Les agriculteurs de la filière prévoient, dans le cadre de la même campagne, la mise en terre de quelque 112.000 quintaux de semence de pomme de terre sur une superficie de 250 hectares, et ce dans le but de couvrir les besoins

de la campagne d'arrière-saison. La wilaya de Mostaganem est l'un des principaux fournisseurs en ce produit, notamment de la région Ouest, durant les deux premiers trimestres de l'année (mars-juin), grâce à une forte production de saison et durant le troisième trimestre (octobre-décembre), grâce également aux volumes produits pendant la campagne d'arrière-saison. La wilaya a réalisé, durant l'année écoulée, une production de pas moins de 4 millions de qx de pomme de terre.

INONDATIONS À TIPASA 2023

Clôture définitive du dossier des indemnités

Les services de la wilaya de Tipasa ont définitivement clos le dossier d'indemnisation des sinistrés des inondations ayant affecté les communes de la partie est de la région le 25 mai 2023, a annoncé, lundi, le wali Aboubakr Seddik Boucetta. Dans son intervention à une cérémonie de distribution d'aides financières à des familles dont les habitations ont été endommagées, le wali a affirmé le "parachèvement de l'opération d'indemnisation des sinistrés de ces inondations, exception faite pour certains cas nécessitant des procédures non-administratives, comme les familles ayant désigné un des leurs pour bénéficier d'une indemnisation spécifique". Il a assuré, en outre, que l'"Etat a ho-

noré ses engagements" envers les citoyens, en application des décisions prises par le président de la République, M Abdelmadjid Tebboune, lors du conseil ministériel du 28 mai dernier, soit immédiatement après cette catastrophe. Les décisions en question ont porté notamment sur l'affectation d'une enveloppe de 10 milliards de DA pour la prise en charge des pertes subies par les victimes de ces inondations, le logement de la totalité des familles sinistrées dans un délai de 24 heures, et une prime mensuelle de solidarité de 30.000 DA pour les pêcheurs. Selon le bilan définitif des indemnités, dévoilé, à l'occasion, par le wali de Tipasa, une enveloppe globale de 149 millions de DA a été affectée à l'in-

demnisation de 818 pêcheurs déclarés en chômage technique, pour une période de six mois, soit de juin à novembre derniers, après l'arrêt d'activité des ports de pêche de Khemisti et Fouka. A cela s'ajoute, l'indemnisation de 73 propriétaires et approvisionneurs de bateaux avec une enveloppe de 60 millions DA, parallèlement à l'affectation d'une autre enveloppe de 213 millions DA, pour le renouvellement du mobilier et équipements électroménagers de 1.067 familles. Les services de la wilaya de Tipasa ont également assuré le logement de 149 familles, dont 121 familles dans les 48 heures ayant suivi les décisions du conseil ministériel du 28 mai. Le reste des familles ont été relogées successivement après un nouveau recensement et

la finalisation de leurs dossiers administratifs. Concernant l'opération d'aujourd'hui, le wali a assuré qu'il s'agit de la "dernière étape" des indemnités. Elle a profité à 93 familles, bénéficiaires d'une aide financière estimée entre 150, 400 et 700.000 DA, en vue de la réparation des dégâts occasionnés à leurs habitations, par les inondations, (fissures, effondrements partiels divers). Le chef de l'exécutif de Tipasa a réitéré "l'engagement de l'Etat à consentir davantage d'efforts dans le cadre des différents projets en cours dans nombre de secteurs, pour la prise en charge des pertes subies à la suite de ces inondations, notamment dans les secteurs de la pêche, des routes, de l'hydraulique et de l'aménagement urbain".

CAN 2023

L'attaquant nigérian
Victor Boniface déclare
forfait, Terem Moffi
le remplace



L'attaquant international nigérian Victor Boniface (Bayer Leverkusen) a annoncé sur son compte Instagram son forfait pour la Coupe d'Afrique des Nations, du 13 janvier au 11 février. Il a été remplacé par le Niçois Terem Moffi. A cinq jours du début de la CAN, qui se déroulera en Côte d'Ivoire, le Nigeria perd l'un de ses meilleurs éléments. Cités parmi les favoris à la victoire finale, les Super Eagles vont devoir faire sans leur attaquant Victor Boniface, quatrième meilleur buteur de Bundesliga (10 buts) avec le Bayer Leverkusen cette saison. Celui qui s'était révélé en Ligue Europa avec l'Union Saint-Gilloise la saison dernière, a annoncé son forfait pour la compétition pour cause de blessure à l'aîne sur son compte Instagram. L'attaquant de l'OGC Nice Terem Moffi, auteur de six buts toutes compétitions confondues cette saison, remplace Boniface. Présent dans la pré-liste mi-décembre, il n'avait pas été retenu à la surprise générale. A la CAN 2023, le Nigeria a hérité du groupe A avec la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale et la Guinée Bissau.

R.S

CHAMPIONNAT TURC
Le Portugais Fernando
Santos aux commandes
du Besiktas Istanbul

Le Portugais Fernando Santos a été nommé dimanche entraîneur du club turc du Besiktas Istanbul, ont rapporté des médias. Fernando Santos, 69 ans, rejoint le Besiktas après une courte expérience en 2023 de sélectionneur de la Pologne. Il succède au Besiktas à Riza Lalimbay, qui a démissionné il y a quelques semaines. Avant la Pologne, Santos a été le sélectionneur de la Grèce de 2010 à 2014, puis du Portugal de 2014 à 2022. Sous sa direction, les Portugais ont remporté l'Euro-2016 en battant en finale la France chez elle 1-0. Santos a également dirigé l'AEK et le Panathinaïkos à Athènes, le FC Porto et le Benfica Lisbonne, entre autres. Le Besiktas, qui compte 16 titres de champion de Turquie, occupe la sixième place du championnat après 18 journées, à 18 points de Fenerbahce, autre club d'Istanbul, leader.

R.S

IL ÉTAIT CAPITAINE PUIS SÉLECTIONNEUR
DE LA MANNSCHAFT

Le "Kaizer"
s'en va

Il avait notamment porté le maillot d'Allemagne à 103 reprises entre 1965 et 1977. Champion du monde comme joueur en 1974, Frantz Beckenbauer avait également emmené la sélection allemande au titre en 1990 en Italie, cette fois comme sélectionneur.



La légende du football allemand et mondial, Frantz Beckenbauer, est décédé dimanche à l'âge de 78 ans, a annoncé lundi 8 janvier la Fédération allemande (DFB). «Franz Beckenbauer était définitivement le plus grand footballeur allemand de tous les temps, et par-dessus tout un homme formidable, que j'ai appris à connaître», a déclaré dans un communiqué Hans-Joachim Watzke, vice-président de la DFB. Pour sa part, le président de la Fédération internationale de football (Fifa) Gianni Infantino a salué lundi la «légende du football allemand et mondial» qu'était Franz Beckenbauer. Le "Kaizer", champion du monde en tant que joueur en 1974 et en tant que sélectionneur en 1990, «est toujours resté modeste» malgré «des exploits et triomphes qui sont gravés dans l'histoire», a loué le dirigeant italo-suisse sur son compte Instagram.

«Le monde du Bayern Munich n'est plus ce qu'il était, soudainement plus sombre, plus calme, plus pauvre», a réagi lundi le club bavarois à l'annonce du décès de Franz

Beckenbauer, qui a passé la plus grande partie de sa carrière au Bayern. «Franz Beckenbauer est la plus grande personnalité que le Bayern ait jamais connue. Comme joueur, entraîneur, président et comme homme: inoubliable», a estimé le président d'honneur du Bayern, Uli Hoeness, cité dans le communiqué du Rekordmeister. «Je suis profondément touché. Franz Beckenbauer a réécrit le football allemand, et a durablement marqué son empreinte. Il a été mon capitaine au Bayern, mon sélectionneur avec la Mannschaft, notre président du Bayern et, dans tous ces rôles, il a non seulement été couronné de succès, mais il a été unique», a estimé Rummenigge. Enfant du quartier ouvrier et populaire munichois de Giesing, dans les ruines de l'Allemagne de l'Après-guerre en septembre 1945, Franz Beckenbauer a commencé à jouer au foot au club de 1906 Munich, puis a rejoint les équipes de jeunes du Bayern à l'été 1958, avant d'y signer son premier contrat à l'été 1964. Il y a remporté le championnat d'Allemagne à quatre reprises et la Coupe

d'Europe des clubs champions (l'ancêtre de la Ligue des champions) trois fois d'affilée (1974, 1975, 1976). Après sa carrière de joueur et d'entraîneur, Beckenbauer a lancé sa carrière de dirigeant au Bayern, en formant un trio à la direction du club avec Uli Hoeness et Karl-Heinz Rummenigge. Il avait notamment porté le maillot d'Allemagne à 103 reprises entre 1965 et 1977. Champion du monde comme joueur en 1974, Frantz Beckenbauer avait également emmené la sélection allemande au titre en 1990 en Italie, cette fois comme sélec-

tionneur. Depuis plusieurs années, Beckenbauer s'était retiré à Salzbourg, ville autrichienne voisine de sa Bavière natale et avait progressivement réduit ses apparitions publiques, à cause de la maladie. Début janvier 2023, il avait dû renoncer à se rendre au Brésil pour les obsèques du «Roi» Pelé, avec qui il avait disputé une saison sous le maillot du Cosmos de New York. En août de la même année, il avait manqué le traditionnel rassemblement annuel des champions du monde allemands de 1990.

R.S

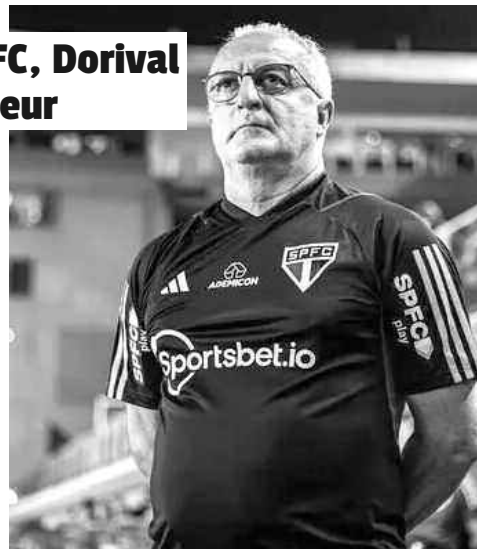
BRÉSIL

L'entraîneur du Sao Paulo FC, Dorival
Junior, nouveau sélectionneur

L'entraîneur du Sao Paulo FC, Dorival Junior, sera le nouveau sélectionneur du Brésil, a annoncé le club paulista dans un communiqué diffusé dimanche, une annonce que n'a pas encore confirmée la Confédération brésilienne de football (CBF). Prendre en charge la sélection brésilienne "est un rêve personnel devenu réalité", commente l'entraîneur, âgé de 61 ans, dans le communiqué de son club, avec lequel il a remporté la Coupe du Brésil l'an passé. Il était pressenti pour prendre la suite de Fernando Diniz, li-

mogé vendredi six mois à peine après son arrivée à la tête d'une sélection brésilienne en manque de résultats. Vainqueur de la Coupe du Brésil et de la Copa de Libertadores (l'équivalent sud-américain de la Ligue des champions) en 2022 avec Flamengo, Dorival, ancien joueur professionnel, est devenu entraîneur en 2003. Passé par de nombreux clubs brésiliens, il a eu notamment sous ses ordres Neymar Jr au tout début de la carrière de l'attaquant brésilien, à Santos.

R.S



LIGUE 2 AMATEUR

Changement des dates des 14e et 15e journées

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) a apporté des modifications au calendrier des prochaines journées du championnat de Ligue 2.

Ainsi, la 14e journée aura lieu le mercredi 24 janvier 2024 et la 15ème est programmée le dimanche 28 janvier, précise la LNFA dans un communiqué publié sur son site officiel. La phase aller du championnat de Ligue 2 amateur prendra fin le 29 janvier 2024 et la trêve durera jusqu'au 15 février 2024. Selon le programme de la LNFA, la reprise du championnat aura lieu le vendredi 16 février avec le déroulement de la 16e journée, tandis que la 17e aura lieu le mardi 20 février, suivie de la 18e, quatre jours plus tard soit le 24 février.

Pour rappel, la 11e journée se déroulera le week-end prochain (12-13 janvier 2024).

Le RC Kouba (25 points) dans le groupe Centre Ouest, et l'Olympique Akbou (25 points) dans le groupe Centre-Est, sont en tête du classement du championnat de Ligue 2 à l'issue de la 10e journée disputée la semaine dernière.

L'ASM ORAN TABLE SUR LE MERCATO HIVERNAL POUR SE RELANCER DANS LA COURSE

L'ASM Oran va se renforcer lors de l'actuel mercato hivernal en vue de la suite du parcours du championnat de Ligue 2 de football où cette formation ne perd pas espoir de jouer la carte de l'accession, a indiqué, mardi, son Manager général. Dans une déclaration à l'APS, Houari Benamar a fait savoir que son club active pour recruter



de nouveaux joueurs à l'occasion du mercato hivernal, tout en œuvrant à qualifier les deux éléments recrutés lors du mercato estival (Belkaroui et Nekrouf), mais qui n'ont pas eu leurs licences "pour des raisons administratives".

Ce responsable s'est dit, en outre, "optimiste" sur les possibilités d'un retour en force des siens dans la course à l'accession, "une fois l'effectif renforcé", soulignant que tout le monde dans le club "est toujours animé d'un grand désir pour jouer toutes ses chances dans la bataille".

L'ASMO, absente de la cour des grands depuis l'exercice 2015-

2016, a réalisé un bon départ dans le championnat du groupe "Centre-ouest" cette saison, et ce, avant d'enchaîner les contre-performances qui ont valu son poste à l'entraîneur Larbi Morsli, remplacé, il y a quelques semaines, par Salem Laoufi.

Ce dernier a réussi, le week-end passé, son deuxième succès avec les Vert et Blanc en battant à domicile l'ES Koléa (2-1) pour le compte de la 10e journée du championnat, lequel succès a permis à son équipe de se hisser à la 6e place au classement avec 15 points.

Et même si la formation de 'M'dina J'dida' accuse un retard

de dix longueurs sur le leader, le RC Kouba, son Manager général garde espoir de se relancer dans la course à l'accession, "d'autant plus qu'il reste encore pas moins de 20 journées au cours desquelles beaucoup de choses peuvent arriver", a-t-il soutenu.

Par ailleurs, l'ASMO accueillera l'IRB Khemis El Khechna, un autre pensionnaire de la Ligue 2 (Gr. Centre-est), lors des 32es de finale de la Coupe d'Algérie, une épreuve sur laquelle le club oranais table aussi, selon Houari Benamar, qui ne cache pas ses ambitions d'y aller "le plus loin possible", a-t-il encore assuré.

LIGUE 2 AMATEUR (GR: CENTRE-OUEST)

Défalcation d'un point aux seniors du NA Hussein Dey

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a décidé de défalquer un point aux seniors du NA Hussein Dey consécutivement aux trois forfaits de sa catégorie des moins de 19 ans, a indiqué l'instance chargée de la compé-

tition hier sur son site officiel. L'équipe du NAHD des U19 avait déclaré lors des matchs : ES Ben Aknoun - NAHD du 11 novembre 2023, NAHD - USM Alger du 16 décembre 2023 et CR Belouizdad - NAHD du 2 janvier 2024. C'est

en raison de la non présentation des licences dans les deux premières rencontres et en raison de l'absence de l'ambulance dans le troisième match, précise la LNFA. Signalons que depuis le 15 novembre dernier, l'absence de ce

moyen de locomotion sanitaire entraîne un forfait avec ses répercussions sur la marche de l'équipe seniors. Le NAHD compte désormais 11 point au lieu de douze. Il partage la 9ème place avec la JSM Tiaret et le MCB Oued Sly.

LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERT

Le Botswanaïse Tumising Orebonye quitte officiellement l'USM Alger

L'USM Alger, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé hier le départ officiel de son attaquant international botswanaïse Tumising Orebonye, "ayant lui-même demandé à mettre fin à sa collaboration" avec la formation algéroise, avec laquelle il a remporté deux titres continentaux l'an dernier.

L'ancien fer de lance de l'OC Khouribga (27 ans), qui avait rejoint l'USMA à la demande de l'ancien entraîneur, Abdelhak Benchikha, était sous contrat avec les Rouge et Noir jusqu'au 30 juillet 2025.

Mais selon la direction du club algérois, "le contrat de Tumising Orebonye comportait une clause libératoire, qui lui permettait de quitter le club à n'importe quelle période de transfert, et c'est ce qu'il a décidé de faire pendant ce mercato hivernal. L'USMA ne pouvait donc qu'accéder à sa demande" ont encore précisé les Rouge et Noir dans un communiqué, diffusé hier après-midi sur leur site officiel.

Arrivé à l'USMA en février 2023, Tumising Orebonye a disputé un total de 35 matchs sous le maillot Rouge et Noir, pour 2 buts marqués et seulement 3 passes décisives.

Mais par son omniprésence sur le terrain, le Botswanaïse avait étroitement contribué aux deux premiers sacres continentaux du club algérois, à savoir la Coupe de la Confédération et la Supercoupe d'Afrique.

R.S

TENNIS / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DU NORD U14 ET U16

L'Algérienne Maria Badache sacrée au Caire

L'Algérienne Maria Badache a remporté hier au Caire, le championnat ITF/CAT des moins de 16 ans de la région de l'Afrique du Nord, en battant en finale l'Egyptienne J. Mohamed Tawila en deux sets expéditifs (6-0, 6-0).

Exemptée du premier tour, Badache a démarré la compétition par une victoire contre l'autre Egyptienne Haithem El Saadany en deux sets (6-2, 6-3), avant de battre la Tunisienne Nadine Hamrouni en demi-finale sur le score de (6-1, 6-0).

Pour rappel, les sélections algériennes (Garçons/Filles) de tennis des U14 et U16, prennent part aux Championnats ITF/CAT d'Afrique du Nord (individuel et par équipes), qui se déroulent du 5 au 14 janvier courant.

Au Caire, les Algériens sont encadrés par quatre entraîneurs: Kheir-dine Bounifa (U14 garçons), Aida Bayra (U14 filles), Ahmed Oudane (U16 filles) et Sid Ali Akili (U16 garçons).

R.S

LE GC MASCARA (LIGUE 2 AMATEUR)

Le président Mohamed Benchouia croie à l'accession

Le GC Mascara a enchaîné, lors de la précédente journée du championnat de Ligue deux de football (Gr. Centre-ouest), sa quatrième victoire de suite, confirmant sa bonne santé depuis l'arrivée de Mohamed Benchouia à la tête de sa barre technique.

Du coup, tout le monde dans le club se remet à rêver d'un retour parmi l'élite, un pari que le 'Ghali', qui compte un titre de champion d'Algérie en 1984, a quitté depuis l'exercice 2004-2005.

Une ambition que le nouveau président de cette formation, Rachid Aït Idrir, ne cache pas, en soulignant avoir "mis tous les

moyens pour jouer les premiers rôles cette saison". Après dix journées de championnat, les Vert et Blanc pointent désormais à la 3e place au classement avec 20 points, accusant un retard de cinq longueurs seulement sur le leader, le RC Kouba. Dans les milieux du club, on se réjouit déjà de "l'effet Benchouia", qui a remplacé Mohamed Yessaad après la 6e journée du championnat, qui a vu les gars de la ville de l'Emir Abdelkader s'incliner à domicile face à au RC Temouchent (2-1).

Ce fut d'ailleurs la dernière défaite du GCM, qui, depuis, a réalisé quatre succès d'affilée, dont le dernier en date, le week-end passé à

domicile contre l'O Médéa (2-1). Et si cette formation enchaîne les bons résultats, c'est surtout grâce à la belle forme affichée par sa ligne d'attaque, auteur de 15 buts jusque-là, soit la deuxième meilleure attaque du groupe "Centre-ouest" derrière celle du WA Mostaganem qui en compte 16.

Lors de la prochaine journée, les protégés de Benchouia, qui ont marqué au moins un but dans neuf de leurs dix matchs joués, seront mis à rude épreuve quand ils rendront visite à l'ES Koléa (4e, 17 pts). Un rendez-vous qu'ils comptent aborder avec l'ambition de continuer sur leur lancée.

R.S

PALESTINE

Hamas met l'économie d'Israël à genou

Ghaza mérite plus qu'une chronique dans un journal économique. Nous ne disposons pas de données économiques fiables pour présenter une chronique économique sur ce territoire, particulièrement en ce moment de guerre contre une occupation barbare raciste, d'apartheid.

Le samedi 7 octobre 2023, le peuple de Ghaza a exprimé au monde entier sa révolte contre cet occupant, l'enfant gâté de l'occident, et surtout sa détermination à lutter pour sa liberté et sa dignité malgré un blocus inhumain de plusieurs décennies. Le génie d'un peuple est capable de surmonter toutes les difficultés et toutes les contraintes. Déjà depuis longtemps les Ghazaouis ont montré leurs capacités à faire face à toutes les difficultés dans leur vie au quotidien, une économie de la pénurie. Ils ont organisé une économie de guerre au sens propre du terme. Ils ont fait face à toutes les contraintes pour approvisionner la population civile, à assurer une logistique à leurs ateliers économiques, à créer des activités dans un minuscule territoire (360 km² et 2.2 millions d'habitants) et surtout à développer une industrie militaire. Comment est-ce possible dira-t-on ? Seul le génie d'un peuple peut faire face à tant de difficultés économiques au quotidien. La théorie, comme l'histoire économique, nous enseigne que les plus grandes innovations ont été réalisées sous contraintes, à la recherche de solutions alternatives aux contraintes présentes et aussi à la recherche d'une meilleure solution à des problèmes réels (innovations). Les Ghazaouis ont surtout innové depuis que leur territoire est soumis au blocus terrestre, aérien et maritime. Ils ont innové dans plusieurs domaines comme dans la fabrication de machines-outils, la substitution aux matières premières venant de l'étranger, la modernisation des équipements datant de plusieurs décennies le tout pour faire face aux contraintes imposées et satisfaire la demande croissante d'une population de plus en plus nombreuse (taux de croissance démographique le plus élevé de la région) et de plus en plus démunie. Les Ghazaouis ont été particulièrement doués pour introduire des innovations dans deux domaines particulièrement décisifs pour leur survie : la gestion des infrastructures logistiques et l'innova-



tion dans le domaine de l'armement. Sur le premier, les Ghazaouis ont été les premiers à pratiquer le BOT (projet Build, Operate and Transfer), techniques de financement, de construction et d'exploitation des grandes infrastructures, procédé largement préconisé par les institutions internationales et pratiqué par plusieurs pays avec plus ou moins de succès. Les Ghazaouis l'ont utilisé dans le domaine des tunnels entre l'Égypte et Gaza pour approvisionner cette dernière ville sous le blocus israélien. Des entrepreneurs informels Ghazaouis ont construit dans la clandestinité totale des Tunnels de fortune pour faire passer des marchandises de toutes sortes (produits alimentaires, matières premières, ciments, aciers, machines-outils, véhicules...) à partir du Sinaï Égyptien. Les commerçants et autres « importateurs » sont soumis au paiement d'une redevance (droits de passage). Plusieurs fois ces tunnels ont été détruits soit par Israël, soit par l'Égypte lorsqu'on découvre leur existence, mais reconstruits sur un autre site sitôt la vigilance des services baissée. Il s'agit donc d'un investissement coûteux, mais surtout très risqué. Le deuxième domaine dans lequel les Ghazaouis ont été particulièrement innovateurs est sans doute l'armement. Ils ont amélioré plu-

sieurs systèmes militaires, soit par la substitution de pièces par une fabrication locale, soit par un perfectionnement de ces systèmes comme les lances roquettes qui ont vu leur portée améliorée d'année en année, les drones et même le bruitage des radars. L'opération du 7 octobre 2023 et la résistance qui s'en est suivie a été menée avec un grand succès par du matériel fabriqué ou au moins sophistiqué localement dans des ateliers souterrains. L'attaque a été menée par terre, mer et par les airs. La résistance a été elle menée dans les sous-sols avec une efficacité insoupçonnée. Les équipements (armement) utilisés sont en apparence rudimentaires, élémentaires, mais d'une efficacité redoutable (parachutage de combattants en territoire ennemi, franchissement du mur et des barbelés dotés de systèmes électronique de surveillance, ... sans parler de l'innovation dans l'organisation de l'opération elle-même et de l'entraînement des combattants. C'est réellement de l'innovation au sens économique et technologique. Imaginons un instant que ces innovations soient transférées aux activités économiques, ça sera la révolution industrielle en Palestine avant tous les pays arabes qui achètent tout à l'étranger grâce aux pétrodollars. Peut-être que l'avenir économique du monde arabe, ren-

tier, corrompu et attardé, se construit à Ghaza. En tout cas, la vengeance sur l'Etat sioniste passe par Ghaza. C'est au plan économique que finalement le coût sera le plus lourd pour Israël. En plus du coût de la guerre estimé à plus de 280 millions \$ par jour, s'ajoutent la mobilisation de plusieurs centaines de milliers de réservistes retirés de la sphère économique et qui représentent un manque à gagner pour l'économie d'Israël estimé à fin décembre 2023 à 10 Mds \$. Sur une année, le coût de la guerre (direct et manque à gagner) se chiffre selon les estimations de la Banque centrale d'Israël à plus de 50 Mds \$. Cette mobilisation était estimée à quelques semaines, mais la farouche résistance des combattants palestiniens a imposé une guerre plus dure et plus longue. Maintenant c'est l'Etat-major de l'armée israélienne qui procède à la démobilisation par bataillons entiers pour permettre une reprise de l'activité économique. Un dilemme pour les dirigeants israéliens : maintenir les effectifs mobilisés ou reprendre l'activité économique pour soutenir l'effort de guerre ? Les Combattants des factions palaisiennes ont imposé aux généraux israéliens ce dilemme. C'est en soi un succès énorme.

Annour El Andaloussi

GHAZA ET CISJORDANIE OCCUPÉE

4.296 écoliers tombés en martyrs depuis le 7 octobre

Le ministère palestinien de l'Éducation a fait savoir, hier, que 4.296 écoliers sont tombés en martyrs et 8.059 autres ont été blessés depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, le 7 octobre dernier. Dans un communiqué relayé par l'agence de presse Wafa, le ministère a précisé que "ce nombre, 4.257 écoliers sont tombés en martyrs à Ghaza et 39 autres en Cisjordanie occupée, tandis que 7.777 écoliers ont été blessés à Ghaza et 282 autres en Cisjordanie occupée". Il a, en outre, indiqué que "227 enseignants et administrateurs sont tombés en martyrs à Ghaza et 756 autres ont été blessés dans l'enclave palestinienne, alors que 5 autres enseignants ont été blessés en Cisjordanie". La même source a ajouté, dans le même registre, que "281 écoles publiques et 65 autres affiliées à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA) ont été bombardées et vandalisées dans la bande de Ghaza, alors que 38 autres ont été prises d'assaut et saccagées en Cisjordanie occupée". Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 23.210 martyrs depuis le 7 octobre dernier, a indiqué mardi le ministère palestinien de la Santé. Durant les dernières heures, 126 Palestiniens sont tombés en martyrs, selon ce nouveau bilan, qui fait également état de 59.167 personnes blessées depuis le 7 octobre.

R.I

FRANCE

Le jeune Gabriel Attal nommé premier ministre

Le président français Emmanuel Macron, a choisi le jeune ministre de l'Éducation Gabriel Attal pour remplacer Elisabeth Borne qui a présenté sa démission lundi. A 34 ans, Gabriel Attal devient le plus jeune à occuper cette fonction sous la Ve République. Une ascension spectaculaire pour celui qui, ces dernières semaines, est devenu le plus populaire des macronistes. Sans-faute, "bon élève", "la meilleure incarnation de l'ADN macroniste" : le phénomène Gabriel Attal, déjà benjamin du gouvernement en 2018, puis plus jeune ministre de l'Éducation nationale, a été choisi pour succéder à Elisabeth Borne à Matignon. Emmanuel Macron a-t-il suivi l'opinion ? Le très politique Gabriel Attal

s'est imposé au fil des mois et des sondages comme la personnalité la plus populaire du gouvernement et de la majorité. Trois ans plus jeune que Laurent Fabius lorsque François Mitterrand l'avait nommé Premier ministre il y a quarante ans, Gabriel Attal aura pour mission de relancer un quinquennat en berne. Il devra notamment composer avec la majorité seulement relative des macronistes à l'Assemblée et resserrer les rangs du camp présidentiel, secouru par la crise politique qui a suivi l'adoption de la loi immigration, avant les prochaines européennes. Venu du PS, issu de la mouvance strauss-kahnienne, cet "enfant spirituel de Marisol Touraine" était passé par le cabinet de la ministre de la

Santé de François Hollande avant de rallier Emmanuel Macron à la fin de la campagne de 2017. Après la présidentielle victorieuse, ce fils d'un producteur de cinéma, qui a fréquenté les bancs de la huppée École alsacienne à Paris, s'était fait élire député dans un fief de droite des Hauts-de-Seine. De quoi entrer au gouvernement, mais par la petite porte : chargé du modeste secrétariat d'État à la Jeunesse, il se fait remarquer par sa "capacité de travail" et son "sens politique", autant que par une ambition assumée. "Si je m'étais interdit des choses, je ne serais probablement pas là où j'en suis aujourd'hui", admet alors volontiers celui qui ne fait pas mystère de son homosexualité.

Emmanuel Macron est sorti de son habituel schéma, en choisissant un profil politique pour Matignon, où il a nommé des hauts fonctionnaires, fins connaisseurs de l'État, mais ensuite relégués au rang de simples collaborateurs, destinés à ne jamais lui faire de l'ombre. En propulsant Gabriel Attal au premier ministère, le président Macron, affaibli par sa majorité relative, fait l'aveu implicite qu'il a besoin de la popularité du ministre de l'éducation – l'un des rares visages identifiés de la « génération Macron » – pour redonner du souffle à son mandat. Et porter ce « réarmement civique » annoncé lors de ses vœux télévisés, le soir du 31 décembre 2023.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Esprits criminels

21h10



Lorsqu'une adolescente est enlevée à son domicile et que ses parents sont tués, FBI pense que le même auteur a tué une famille de quatre personnes à Alexandria, en Virginie.

tmc Les visiteurs

21h25



En 1123, victime d'hallucinations à cause d'un sort jeté par une sorcière, le comte Godefroy de Montmirail tue le père de sa promise, Frénégonde.

N2 Hangman

21h10



Une femme est retrouvée pendue à un arbre près d'une école primaire. Les policiers découvrent un dessin macabre représentant le jeu du pendu près du cadavre.

C8 Mongeville

21h20



Alice Gérard, 28 ans, ouvrière agricole, est retrouvée morte, asphyxiée dans l'incendie d'une grange. Cette ex-citadine avait effectué un séjour bénévole à la ferme.

TF1 SERIES FILMS Matrix Resurrections

21h00



Pour savoir si sa réalité est une construction physique ou mentale, M. Anderson, alias Neo, devra choisir de suivre une fois de plus le lapin blanc.

Chérie 25 Castle

21h05



Alors qu'il cherche fébrilement un déguisement pour la fête d'Halloween, Castle reçoit un appel de Beckett l'informant qu'un homicide a été commis dans un cimetière.

france+2 Marianne

21h10



Marianne est appelée sur la scène d'un crime en pleine propriété hôtelière. La victime, le patron de l'établissement, fervent joueur de pétanque a été tué à coup de boule.

Oscar en 2003 : Nicole Kidman se souvient avoir eu des difficultés avec sa vie personnelle



La star de 56 ans a remporté son premier Oscar en 2003 pour son rôle de Virginia Woolf dans *The Hours*, un an seulement après sa première nomination pour *Moulin Rouge*. Mais derrière son sourire se cachait une lutte privée : Kidman avait finalisé son divorce avec Tom Cruise après 11 ans de mariage. "J'avais des difficultés dans ma vie personnelle, mais ma vie professionnelle se passait si bien", a-t-elle déclaré à l'auteur Dave Karger dans son nouveau livre *50 Oscar Nights* (en vente le 23 janvier).

Sur scène, Kidman s'est brièvement effondrée avant de se reprendre (« Russell Crowe a dit de ne pas pleurer quand tu montes là-haut et maintenant je pleure »), et a été jouée avant qu'elle ne puisse terminer son discours. Ensuite, elle a ressenti le besoin de rentrer chez elle.

"Je ne suis pas une grande fêtarde, alors j'allais sauter la soirée Vanity Fair, et tout le monde disait : 'Tu dois y aller.' Vous devez traverser la fête en portant votre Oscar", se souvient-elle dans le livre. "J'ai dit : 'C'est juste comme de la jubilation, et cela ne semble pas humble.' Comme quoi? Vous ne pouvez pas marcher avec le prix ! Cela semble vraiment inapproprié. Ils disent : 'C'est ce que tu fais.'"

Deux ans plus tard, Kidman a rencontré la star country Keith Urban et s'est mariée avec lui en 2006 à Sydney et partage aujourd'hui ses filles Sunday Rose, 14 ans, et Faith Margaret, 12 ans. Kidman continue de progresser professionnellement, ayant remporté deux Emmy Awards pour *Big Little Lies* et trois nominations supplémentaires aux Oscars depuis sa première pour *Rabbit Hole*, *Lion* et *Being the Ricardos*. Elle joue ensuite dans la série limitée *AppleTV+ Expats*.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité » Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction
ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

THÉÂTRE RÉGIONAL KATEB YACINE DE TIZI-OUZOU Lancement de la 5^e édition du concours du théâtre en tamazight

Le théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO) a lancé la 5e édition du concours de la meilleure pièce théâtrale en tamazight produite durant l'année 2023.

Huit troupes théâtrales participent à la nouvelle édition de ce concours organisé par le TRTO dans le cadre de la célébration du nouvel amazigh, Yennayer 2974, à l'issue duquel la meilleure pièce sera récompensée. Les auditions se dérouleront tout au long de cette semaine et la remise des prix à la pièce lauréate aura lieu le 20 de ce mois de janvier lors d'une cérémonie qui sera organisée au sein même du TRTO. La participation à cette compétition lancée en 2018 et qui ambitionne la promotion et l'encouragement de la production théâtrale en tamazight dans toutes ses variantes, était ouverte à l'ensemble des associations et coopératives théâtrales au niveau national. Les participants doivent concourir, selon le règlement de ce concours, avec une seule pièce pour adultes en tamazight d'une durée de plus de 50

minutes, produite durant l'année 2023. L'objectif de ce concours n'est pas tant la compétition en soit mais la promotion du théâtre d'expression amazighe qui recèle un grand potentiel, et l'encouragement des associations et coopératives théâtrales. Un jury d'experts évaluera les productions en se basant sur des critères artistiques et techniques. Une seule œuvre recevra le titre de la meilleure pièce théâtrale en Tamazight, accompagnée d'une récompense de 150 000 DA. Pour rappel, le premier prix de la 4e édition, à laquelle avaient participé six (6) troupes théâtrales, a été décerné à la coopérative culturelle "El lemssa" (La touche) de Batna. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présentation, hors compétition, du one man show "Dz Dream" de Omar Zaouidi, la remise de récompenses aux artistes locaux ayant obtenu des prix lors des



différentes compétitions nationales durant l'année 2023, ainsi que par une exposition d'objets traditionnels. Le coup d'envoi des festivités de célébration de la fête nationale de Yennayer a été donné

au niveau de la maison de la culture, Mouloud Mammeri, où plusieurs activités sont, également, organisées.

R.C

Centre national de recherches préhistoriques : l'identité se définit par les héritages culturels

Les héritages culturels immatériels qui s'expriment dans les comportements d'une société traduisent l'identité de cette dernière, a souligné, lundi à Tizi-Ouzou, le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), le professeur Slimane Hachi. Pr. Hachi qui a animé une conférence débat, dans le cadre de la célébration de l'avènement du Nouvel An amazigh Yennayer (12 janvier) a souligné qu'"au-delà de la langue qu'on parle, c'est l'expression de nos héritages culturels qui définissent notre identité". Ces héritages culturels, tels que les savoir-faire anciens (agricoles, artisanaux), l'art culinaire (principalement des plats à base de blé), l'habit traditionnel, les fêtes et célébrations (Yennayer, Aheill, Sbib) "définissent que nous sommes une société agraire", a expliqué le conférencier devant un parterre d'universitaires, de chercheurs, d'élus locaux, et d'étudiants, principalement. La protection de ce patrimoine immatériel est "importante" pour préserver l'identité nationale, affirme M. Hachi qui a rappelé le travail du CNRPAH pour l'inscription des héritages culturels sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Il a relevé que ce travail a abouti à l'inscription sur la liste de l'UNESCO de plusieurs éléments du patrimoine immatériel, dont l'Aheill du Gourara, la Chedda (costume nuptial de Tlemcen) et l'Imzad. Des dossiers de demande d'inscription du "Teqtar", processus de distillation de la rose et de la fleur d'oranger, et du bijou en argent d'Ath Yenni, sont en cours d'élaboration.

R.C

Le chocolatier Wonka ravit encore le box-office nord-américain

Le film familial Wonka, sur le fabuleux chocolatier éponyme, s'est maintenu en tête du box-office nord-américain pour son quatrième week-end dans les salles obscures. Porté par la coqueluche d'Hollywood, Timothée Chalamet, le long-métrage fantastique a engrangé 14,4 millions d'USD de recettes aux États-Unis et au Canada entre vendredi 5 janvier et dimanche 7 janvier. Le film cumule ainsi près de 165 millions d'USD de recettes au niveau domestique depuis sa sortie et plus de 300 millions mondialement. "Un résultat triomphal". Wonka narre les jeunes années du célèbre personnage de Roald Dahl dans le roman Charlie et la Chocolaterie, Willy Wonka, toujours coiffé d'un chapeau haut-de-forme. Entouré notamment d'Hugh Grant, surprenant en Oompa Loompa, et de Rowan Atkinson, Timothée Chalamet succède avec brio aux interprétations de Gene Wilder et de Johnny Depp. En deuxième position, se hisse le film d'horreur Night Swim d'Universal et Blumhouse, qui raconte l'histoire d'une famille confrontée à une piscine hantée dans leur jardin, avec 12 millions d'USD pour sa première semaine d'exploitation. Il est suivi par Aquaman et le Royaume perdu, long-métrage sur un super-héros océanique de Warner Bros., qui récolte 10,6 millions d'USD pour sa troisième semaine en salles. À la quatrième place, le film d'animation Migration, épopée comique d'une famille de canards, les Colvert, partis en direction de la Jamaïque, qui recueille 10,3 millions d'USD de recettes sur trois jours. La comédie romantique Tout sauf toi se maintient en cinquième position avec 9,5 millions d'USD pour sa troisième semaine d'exploitation.

N.C

Assemblée populaire nationale: présentation du projet de loi sur l'industrie cinématographique

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présenté, lundi devant la Commission de la Culture, de la Communication et du Tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi sur l'industrie cinématographique, approuvé en Conseil des ministres du 10 décembre dernier. Le texte, qui comprend 85 articles, avait pour objectif "d'instaurer un cadre juridique approprié régissant l'exercice des activités productives et de services liées à l'industrie cinématographique, en tant que nouveau cadre législatif qui apporte des dispositions consacrant le caractère industriel du cinéma". ce projet avait défini les règles essentielles pour l'exercice de l'activité cinématographique, en "garantissant la liberté d'exercer les différentes activités cinématographiques dans le respect de la Constitution, des lois de la République, des bonnes mœurs, du respect des religions, des constantes, de la souveraineté nationale, des symboles de l'Etat et de ses intérêts, ainsi que de l'histoire de la résistance et de la Guerre de libération". Dans ce cadre, ce projet "soumet la production des films cinématographiques qui traitent des événements et des symboles de la période de la Résistance populaire, du mouvement national et de la Révolution du 1 novembre 1954 à une autorisation préalable délivrée par le ministre des Moudjahidine, conformément à la législation en

vigueur, ainsi que la production, la distribution et l'exploitation des films cinématographiques qui abordent des sujets religieux, des événements politiques, des personnalités nationales et des symboles de l'Etat à l'avis consultatif des instances concernées". D'autre part, le texte de loi prévoit des dispositions liées à "l'exercice des activités relatives à l'industrie cinématographique regroupant les activités de production et de coproduction, de distribution, d'exploitation, d'importation et d'exportation des films cinématographiques ainsi que l'exercice des activités relatives aux services cinématographiques". Le projet de loi prévoit que le tournage de films cinématographiques sur le territoire national est subordonné à l'obtention, par le producteur, d'une autorisation préalable de tournage délivrée par les services concernés sous tutelle du ministère chargé de la Culture après avis des institutions concernées en cas de besoin. Le tournage de films cinématographiques dans les zones à caractère militaire et dans les zones sensibles, ainsi que les prises de vue aériennes est soumis à l'accord explicite des autorités sécuritaires compétentes. Le tournage dans les zones protégées en vertu des lois spécifiques est soumis à l'accord préalable d'approbation des autorités dont relèvent lesdites zones. Le projet de loi propose dans son titre lié aux visas plusieurs dispositions dont "la



création d'une commission de visionnage des films cinématographiques qui émet son avis préalable concernant l'attribution de visa d'exploitation cinématographique de tout film". "Les services concernés sous tutelle du ministère chargé de la Culture sont chargés d'attribuer le visa d'exploitation cinématographique sur procès-verbal de la commission de visionnage de films cinématographiques". Le projet de loi comporte des dispositions relatives au "soutien de l'industrie cinématographique", en ce que les investisseurs dans les domaines relevant de l'industrie cinématographique peuvent bénéficier des biens relevant du domaine privé de l'Etat et du domaine des collectivités locales à l'effet de réaliser des projets d'investissement. Dans ce cadre, le projet de loi prévoit "la création d'un comité intitulé "Aide publique à l'industrie cinématographique", lequel examinera les demandes d'aides pour soutenir ladite industrie et donnera son avis technique à ce sujet. Le projet comprend également des dispositions relatives à la formation et à l'amélioration du niveau des artistes et professionnels.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 861

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 La moitié d'un Thiers.2 Prêchent la bonne parole.3 Biocarburants.- Donc je suis...4 Ne prenait pas la parole, ouvertement.- Elle ne lâche pas la grappe !5 Spécialisé dans l'art ou l'économie.- Une lune d'enfer mais pas dans notre système solaire.6 Artisans du désordre !7 Dague à flamme.- Unité de stratigraphie.8 Coup au piquet.- Pas dans les étoiles.9 Bien de chez nous.10 Nettoie avant lavage.

Verticalement

- 1 Donne de la voix, plutôt deux fois qu'une.2 Suffisantes.3 Grandes sauterelles, mais pas dans le même ordre.4 Conseils venant de la gauche.- Dans le Groupe 2.5 Le petit pouce, mais pas chez nous.- Du genre spectre de la forêt.6 Règne sur le sous-sol ou révèle au grand jour.- Finance le FSV en partie.7 Le flegme français.8 On peut dire qu'il a un pied égyptien...- Passe par les fils pour entrer dans le cercle.9 S'il est bon, il est sûr de lui.- Peintre ou mousse.10 N'est pas du genre mêlasse.

Mots croisés grille N° 860

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Mets mais ne met pas en appétit.2 Portent des testicules... mais pas chez nous.3 Dans le 82.- Passent pour des laminoirs.4 Fait Florès.- Baissa ou augmenta le prix.5 A un coeur de pierres.6 Ont le même statut qu'Aragon.7 La main japonaise.- Accusatif de 'ego'.- Vieille larme de Kohala.8 Sa grand-mère est Aphrodite.- Des russes fumeux.9 Qui méritent assurément le bonnet d'âne!10 Calment plus que les autres ?

Verticalement

- 1 Brouillons ... à l'oreille.2 N'est pas tueuse à gages, bien au contraire !3 Sont en passe de plier leur gaule ou de taquiner le goujon.- Saint ou sur les seins d'Isis.4 Un hic, mais il y a bien longtemps.- Proche du Chlore.5 Port de Ballard.- Si seulement il se tournait !6 Sur la toile, il fait le tour de lui-même.- Froid, il n'enrichit personne...- Un fin gourmet.7 A ses habitudes.- Anatole.8 Tels des droits sous l'Empire.- Peut inonder le bavarois.9 Fait par un mineur.- Abondant dans son canton.10 Avant terrasse ou terrasse derrière.

MADAGASCAR

Le cyclone Alvaro fait 12 morts et plus de 32.800 sinistrés

Le début de l'année 2024 à Madagascar a été marqué par le passage de la forte tempête tropicale Alvaro qui a fait au moins 12 morts et 32.876 sinistrés, indique lundi le Bureau national de gestion des risques et de catastrophes (BNGRC) dans un nouveau bilan. Selon les chiffres officiels communiqués par le BNGRC le 8 janvier, ce cyclone a fait 12 morts et 32 876 sinistrés. Plus de 16 000 personnes ont été placées dans des sites d'hébergement. D'après, toujours, le compte rendu du BNGRC, la région Fitovinany, dans le Sud-Est du pays, figure parmi les zones les plus touchées par la tempête Alvaro. La forte tempête tropicale Alvaro est entrée dans la Grande Ile le 1er janvier courant et est sortie en mer dans la nuit du 2 janvier en amenant de fortes pluies et des vents violents dans le Sud-Est. Il s'agit du premier cyclone qui a affecté le pays depuis le début de la saison cyclonique en novembre 2023 et qui ne prendra fin qu'au mois d'avril.

OUARGLA

Saisie de plus de 8kg de cocaïne et arrestation de deux individus

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Ouargla ont saisi plus de 8kg de cocaïne et arrêté deux individus, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a indiqué lundi un communiqué de ce corps. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les membres de la brigade de recherche de Ouargla ont intercepté un réseau criminel s'adonnant à un trafic de drogues dures (cocaïne)», ajoutant

qu'«après parachèvement des procédures légales, à l'instar de la perquisition et l'éclaircissement du champ de compétences, il a été procédé à la saisie d'une grande quantité de cocaïne estimée à 8,3 kg, ainsi que d'une somme d'argent et d'un véhicule de tourisme utilisé dans l'acheminement de la marchandise, avec arrestation de deux individus». Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes après établissement d'un dossier judiciaire à leur rencontre pour «possession, proposition de drogues à la vente de manière illégale, et transport de drogues dures, ainsi que pour blanchiment d'argent dans le cadre d'un réseau criminel organisé», ajoute la même source.

LA NATION

Mercredi 10 Janvier 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:14	12:41	15:22	17:53	19:10

Météo

Alger	☀️	17	Tizi Ouzou	☀️	18
Tiaret	☀️	18	Béjaïa	☀️	18
Constantine	☀️	20	Oran	☀️	17

IRAK

Quatre enfants meurent dans un incendie dans une maternité

Quatre enfants sont décédés dans un incendie survenu lundi dans une maternité de Diwanayah, une ville du sud de l'Irak, a annoncé le Croissant-Rouge irakien. «Quatre enfants sont morts suite à l'incendie de la maternité» de Diwanayah, à environ 175 km au sud de Baghdad, a indiqué le Croissant-Rouge dans un communiqué, précisant que «150 enfants et 190 personnes accompagnantes» ont été évacués du bâtiment. Le ministre a été déclenché par un «court-circuit» qui

a provoqué un incendie à l'extérieur de l'hôpital, a poursuivi le Croissant-Rouge. Le feu a pris «dans des déchets, composés de papier et de matériaux d'une entreprise travaillant à la rénovation de l'hôpital», a indiqué, de son côté, le ministre de la Santé Saleh al-Hasnaoui, lors d'une conférence de presse donnée à la maternité peu après que les pompiers ont éteint l'incendie. «La fumée s'est ensuite infiltrée à l'intérieur (de l'établissement, ndr), mais pas le feu en lui-même», a-t-il déclaré. Quatre enfants traités dans le service des prématurés «sont morts de complications respiratoires». Le Premier ministre irakien Mohamed Chia al-Soudani a ordonné, dans la soirée, «le limogeage des responsables dont la négligence a causé l'incendie et une enquête sur l'entreprise chargée des travaux de rénovation de l'hôpital».

SÛRETÉ NATIONALE

Saisie de 307.000 comprimés psychotropes et 35 kg de cannabis

Les services opérationnels compétents de la Sûreté nationale ont démantelé, le week-end dernier, deux réseaux criminels activant à Alger et Oran, et procédé à la saisie de 307.000 capsules de type «Pregabaline» et 35 kg de cannabis et à l'arrestation de sept individus, a indiqué hier un communiqué des services de la Sûreté nationale. «La première opération a été menée par le Service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO) qui a procédé à la saisie de 307.000 capsules de type «Pregabaline» soigneusement dissimulées à l'intérieur d'un camion frigorifique, et à l'arrestation de quatre individus

dont l'activité s'étendait de Hassi Messaoud à Oran», précise le communiqué. Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a, pour sa part, procédé à l'arrestation de trois individus et à la saisie de 35 kg de cannabis et d'une somme d'argent estimée à plus de 109 millions de centimes. Cette opération s'est également soldée par «la saisie de six véhicules, dont un camion frigorifique, exploités dans le transport de stupéfiants de la wilaya de Ouargla vers Rouiba (Alger)», selon la même source. Les suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

ORAN

Les bâtiments de l'USTOMB classés au patrimoine national protégé



Les bâtiments de l'Université des sciences et de la technologie «Mohamed Boudiaf» d'Oran (USTOMB) ont été classés au patrimoine national protégé par le ministère de la Culture et des Arts, a indiqué, hier, du recteur, Pr Hamou Ahmed. Dans une déclaration à l'APS, Pr Hamou Ahmed a souligné qu'une commission sectorielle conjointe, composée de représentants de plusieurs instances et présidée par le ministère de la Culture et des Arts, a décidé dernièrement de classer les bâtiments de l'USTO «Mohamed Boudiaf» d'Oran au patrimoine national protégé, eu

égard à l'architecture unique adoptée dans la construction de l'université, conçue par le célèbre architecte japonais Kenzo Tange. Le classement a été approuvé par le ministère de la Culture et des Arts, selon le même interlocuteur, après étude d'un dossier technique élaboré par le rectorat, en s'appuyant sur le personnel spécialisé de l'université et sans recourir à une expertise externe. Il permettra aux bâtiments universitaires de bénéficier d'un soin particulier de la part du ministère de la Culture et des Arts et des organismes concernés par le patrimoine bâti et d'entreprendre

certaines travaux qui nécessitent des connaissances particulières et un encadrement par des personnes qualifiées dans le domaine de la préservation des bâtiments patrimoniaux et archéologiques, selon Pr Hamou Ahmed. L'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» a été créée en 1971 comme pôle d'enseignement supérieur technique de l'Ouest du pays, sur deux sites distincts, l'un dans la commune d'Es-Senia et le deuxième dans celle de Bir El Djir sur une surface globale estimée à 100 hectares.

ALLEMAGNE

Les demandes d'asile ont augmenté de plus de 50% en 2023

Les demandes d'asile en Allemagne ont augmenté de plus de moitié en 2023, a indiqué lundi l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés confirmant la hausse de l'immigration qui met sous pression le gouvernement d'Olaf Scholz. Selon les chiffres officiels, 329.120 premières demandes d'asile ont été enregistrées en 2023, soit 51% de plus que l'année précédente. En incluant les demandes ultérieures, le nom-

bre s'élève même à 351.915. A l'automne 2023, le gouvernement allemand avait renforcé ses contrôles aux frontières et annoncé un éventail de mesures censées rendre le pays moins attractif pour les demandeurs d'asile. Les demandes ont diminué de près de 35% en décembre par rapport au mois précédent, une conséquence possible des nouvelles mesures.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

40 décès et 1513 blessés en une semaine en Algérie

Quarante personnes sont décédées et 1513 autres ont été blessées dans 1175 accidents de la circulation survenus entre le 31 décembre 2023 et le 6 janvier 2024 à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya de Tamanrasset avec 4 morts et 9

blessés suite à 6 accidents, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 1003 interventions ayant permis entre autres l'extinction de 636 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (72 incendies), Tlemcen (37) et Oran (28).

ETUSA (ALGER)

Ouverture de deux nouvelles lignes à Khemis El Khechna et Hammadi

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, hier, dans un communiqué l'ouverture de deux nouvelles lignes pour faciliter le déplacement des citoyens des communes de Khemis El Khechna et Hammadi vers Alger. Il s'agit de la ligne 627

Hammadi-Rouiba passant par Ouled El Aid et la ligne 637 Khemis El Khechna-Station du 2 mai passant par Hammadi et Dar El Beïda, précise la même source détaillant que ces lignes sont opérationnelles depuis hier. La même source indique que le premier départ concernant la ligne Hammadi-Rouiba passant par Ouled El

Aid est fixé à 6h10 alors que le dernier départ pour la même ligne est prévu à 18h10. Concernant la ligne Khemis El Khechna- Station du 2 mai passant par Hammadi et Dar el Beïda, le premier départ est programmé à 5h50 tandis que le dernier départ est prévu à 18h20, conclut la même source.